

BLV Mag

n° 236

Février 2025



BLV ENSEMBLE,
DESSINONS NOTRE
VILLE!
2030

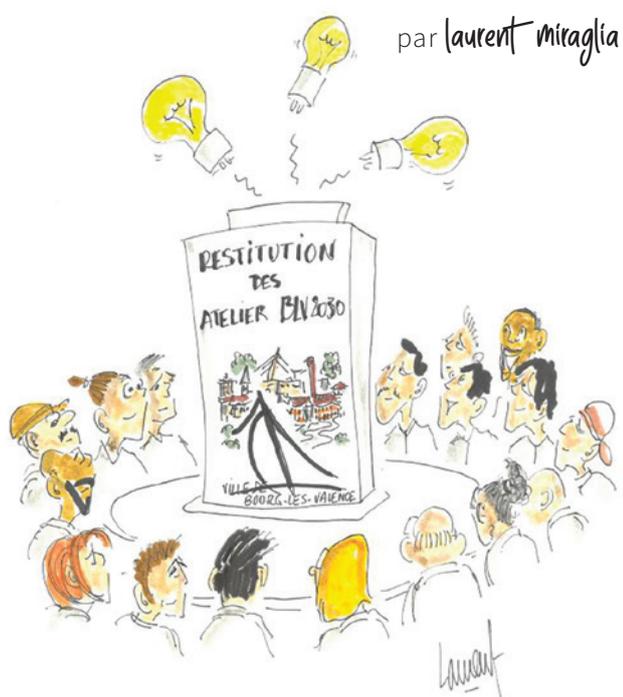
DOSSIER

RESTITUTION DE LA CONCERTATION
CITOYENNE "BLV 2030"

Sommaire

- 4 La rétro du mois**
Les temps forts en images
- 5 L'agenda**
Les prochains rendez-vous à retenir
- 6 Le dossier**
Restitution de la concertation citoyenne "BLV 2030"
- 10 La Ville s'engage**
Adoption du budget 2025
- 11 La vie d'asso**
Radio BLV
- 12 Le portrait**
Louis Debauge
- 14 Les tribunes**
Libre expression
- 15 L'état-civil et les brèves**

Le dessin de l'actu



À votre écoute et à votre service !

Marlène Mourier, Maire de Bourg-lès-Valence, se tient à votre entière disposition pour tout problème : logement, emploi, administratif, vie quotidienne...

Permanences (sur rdv)
Hôtel de Ville

36, rue des Jardins 26500 Bourg-lès-Valence
04 75 79 45 02 (le matin)
marlene.mourier@bourg-les-valence.fr

Avis d'enquête publique Modification n°3 du PLU

Par arrêté du 06/08/2024, le maire a prescrit la modification n°3 du PLU de Bourg-lès-Valence. Cette modification porte sur :

- 1- Des adaptations du règlement écrit afin de faciliter l'instruction des dossiers d'urbanisme
- 2- Des évolutions au niveau des règlements graphiques (plan de zone et plan des hauteurs) pour permettre le développement d'une nouvelle offre de logement sur la commune et des voies douces
- 3- La création d'une orientation d'aménagement de programmation (OAP) et l'adaptation de plusieurs OAP pour encadrer le développement de certaines zones résidentielles

Le dossier est consultable en mairie jusqu'au 21 mars 2025, du lundi au vendredi (8h30-12h00 et 13h30-17h30 sauf vendredi 17h00) à la Direction de l'Aménagement Urbain (2^e étage) ou sur le site internet :

www.bourg-les-valence.fr

> Cadre de vie et environnement

Permanences du commissaire enquêteur :

- mardi 4 mars de 16h à 19h
- vendredi 21 mars de 14h à 17h

Chacun peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit par courrier postal ou électronique :

M. le commissaire-enquêteur - Hôtel de Ville

36 rue des Jardins - B.P. 231
26500 BOURG-LÈS-VALENCE
ou **dau@bourg-les-valence.fr**

Entre nous...



Marlène Mourier
Maire de Bourg-lès-Valence

“Ensemble, dessinons notre ville”

Désireux de poursuivre davantage notre démarche d'écoute et d'échanges avec les Bourcaines et les Bourcains, nous avons organisé à l'automne dernier, avec l'équipe municipale, une initiative de concertation citoyenne, “BLV 2030”, à destination des habitants (jeunes, parents, seniors), acteurs associatifs, commerçants et entreprises, pour réfléchir aux orientations et perspectives d'avenir pour notre ville, afin de dessiner ensemble le Bourg-lès-Valence de demain.

Vous avez été ainsi près de 1 000 à prendre part à ce dispositif, soit en étant venu assister à l'un des 11 ateliers participatifs en mairie, soit en participant à la démarche via les espaces de contribution mis à disposition du public telles que la plateforme internet ou la boîte à idées.

De ces différentes réunions, je retiens surtout le plaisir et l'enthousiasme que beaucoup ont manifesté à pouvoir partager leur ressenti et leurs idées. Les débats, toujours constructifs, ont donné lieu à des réflexions et à des échanges nourris, dont ont émergé un certain nombre de suggestions concrètes dans différents domaines.

Le bilan complet de ces propositions, dont vous trouverez un aperçu dans les pages de ce numéro, est à retrouver sur le site Internet de la Ville (www.bourg-les-valence.fr).

À toutes et à tous, merci de contribuer à poursuivre la transformation de notre ville.



BLV Mag • Directrice de la publication: Marlène Mourier • Direction de la communication: Delphine Bucquet, Cédric Laurent • Maquette et mise en page: Agence Giesbert & Mandin • Crédit photos: Yannis Buliard, Michel Fabrol, Cédric Laurent • Impression: Despeisse Imprimerie • Tirage: 10 500 exemplaires. Imprimé sur papier issu de sources responsables PEFC • Dépôt légal: à parution • Date de parution: Février 2025 • Distribution: Distribal.

La rétro du mois – Les temps forts en images



1er et 2 février – Exposition Lez'Arts Bourcains
à la Cartoucherie



8 février – Rencontre des élus du Conseil Municipal des
Jeunes avec l'intervenante Adélaïde Milza sur le thème
du harcèlement



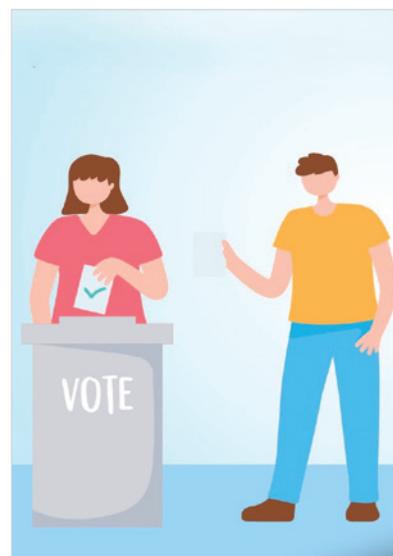
12 février – Rencontre des Dames de cœur
Vous souhaitez devenir bénévole Dame de cœur pour
égayer le quotidien des personnes âgées isolées ?
Contactez le CCAS : 04 75 79 45 78

L'agenda



Maison du Pouvoir d'Achat
aux horaires d'ouverture de la mairie
(sauf le jeudi après-midi) ou par tél. :
06 09 67 92 96

Parmi les offres négociées à tarif préférentiel par
la municipalité : la mutuelle santé, proposée par le
partenaire Samir Entis, plébiscitée par près de 300
foyers bourcains



Cérémonie citoyenne – Remise
des cartes électorales aux jeunes
électeurs

Samedi 15 mars – 11h

Salle des mariages – mairie

Les prochains rendez-vous à retenir



Rappel – Inscription au repas des seniors
jusqu'au 27 février – 12h
04 75 79 45 78 ou 04 75 79 45 57

Repas offert par la municipalité aux Bourcains de 65 ans et plus, les mardi 11, mercredi 12, jeudi 13 et vendredi 14 mars salle de la Valentine – 11, allée Copernic



Les élus du Conseil Municipal des Jeunes en direct sur Radio BLV (93.6 FM)

Vendredi 28 février – 17h

émission sur le thème du harcèlement scolaire



Festival pour enfants
Samedi 1^{er} et dimanche 2 mars

Théâtre Le Rhône

Renseignements et programme :
www.theatre-le-rhone.com



Exposition
 “Le printemps des p’tits Bourcains”
Du lundi 17 au vendredi 21 mars

Salle des mariages – mairie

Exposition réalisée par les élèves dans le cadre du temps périscolaire, sous la direction des responsables animations et de leurs équipes



Inscriptions scolaires
Du lundi 17 mars au vendredi 18 avril



Salon de l'alternance, de l'apprentissage et de l'emploi
Mercredi 30 avril de 13h à 17h

Halle des 3 Sources
 106, chemin du Valentim

Vous êtes employeur ou responsable de formation et vous souhaitez réserver un stand ? Contactez Yasmine Sahl : 06 27 88 11 54 | salon.alternance@bourg-les-valence.fr

Des propositions concrètes pour dessiner ensemble l’avenir de notre ville

L’initiative de concertation citoyenne “BLV 2030” a été menée au cours de l’automne dernier auprès des habitants, acteurs associatifs, commerçants et entreprises pour réfléchir aux orientations et perspectives d’avenir pour Bourg-lès-Valence. Des propositions concrètes ont ainsi émergé dans différents domaines. Certaines idées sont immédiatement applicables, parfois nécessitant un dialogue avec des institutions partenaires, notamment avec Valence Romans Agglo, le Département, la Région, ou encore le monde associatif. D’autres idées ne sont pas du ressort de la mairie mais nous pourrions les relayer auprès des instances et des collectivités compétentes. D’autres propositions constituent des projets à moyen ou long terme pour lesquels les services municipaux devront travailler.

Entre octobre et décembre 2024,
11 ateliers participatifs organisés
autour de publics ciblés :

ÊTRE JEUNE
À BLV EN 2030

ÊTRE CHEF D’ENTREPRISE
À BLV EN 2030

ÊTRE SENIOR
À BLV EN 2030

ÊTRE ACTEUR ASSOCIATIF
OU SPORTIF À BLV EN 2030

ÊTRE COMMERÇANT
À BLV EN 2030

Un atelier intergénérationnel
regroupant **JEUNES** & **SENIORS**

Repenser l’éclairage public

L’éclairage public était la thématique transversale de tous les ateliers. L’extinction totale de l’éclairage dans certaines zones crée un sentiment d’insécurité, voire des risques d’accident. Le matin, les travailleurs matinaux ou en horaires décalés, les parents accompagnant leurs enfants, les jeunes rentrant de leurs activités culturelles ou sportives en fin de journée ou les usagers de mobilités douces ont exprimé le souhait d’une extension des horaires d’éclairage le matin, le soir, les week-ends. En parallèle, des réflexions ont mis en avant les avantages environnementaux et de tranquillité d’une extinction seulement partielle des lumières (la réduction des nuisances et incivilités mais aussi les bénéfices pour le développement de la biodiversité). Une adaptation fine des horaires d’éclairage public est ainsi apparue nécessaire pour répondre à l’ensemble des attentes, par exemple selon les saisons ou selon les lieux.

Sur la route, assurer la sécurité pour tous

Et au-delà, la question du partage de la voie publique entre les différents usagers. La vitesse excessive de certains automobilistes, en particulier près des écoles, est souvent mise en cause, tout comme les conflits d’usage des pistes cyclables entre piétons, cyclistes et utilisateurs de trottinettes électriques.

Plusieurs propositions préconisent ainsi de renforcer la pédagogie dès le plus jeune âge et de développer des actions de sensibilisation (permis spécifiques pour piétons, vélos, trottinettes destinés aux élèves, actions sensibilisations avec la police...).

D’autres ont trait à l’aménagement des voiries et des trottoirs pour améliorer la sécurité des usagers (mise en place de dispositifs de régulation de vitesse et utilisation de revêtements spécifiques pour réduire la vitesse des trottinettes et vélos, aménagements d’accès sécurisés aux écoles...).

Certaines propositions visent enfin à mieux prévenir les actes d’incivilités, notamment en renforçant certains dispositifs de surveillance ou de prévention.



Accessibilité du territoire et mobilités, un enjeu partagé par tous

Le stationnement en particulier, a été ciblé comme point d'amélioration, notamment par les commerçants. L'objectif est de favoriser l'accès aux commerces tout en garantissant la sécurité de tous et d'encourager l'utilisation des mobilités douces via par exemple le maintien de la gratuité des parkings, l'instauration de zones bleues, la création d'espaces de stationnement dédiés aux vélos et trottinettes...

Accompagner les élèves tout au long de leur parcours scolaire

La question des jeunes a souvent été abordée dans le cadre de leur scolarité.

La lutte contre le harcèlement scolaire constitue un impératif partagé par tous, pour que l'école reste un lieu sûr, notamment en améliorant la prévention et le soutien aux enfants et en donnant les outils nécessaires pour encourager les attitudes positives et bienveillantes.

Le soutien scolaire a aussi été évoqué comme un point essentiel pour accompagner les élèves tout au long de leur parcours.

L'amélioration de la coordination entre les services d'urgence, notamment lors d'incidents mineurs près des établissements scolaires, a également été exprimée.

Enrichir l'offre de soins

Face à la pénurie de médecins généralistes et la nécessité de favoriser l'accès aux soins des habitants, un autre volet de propositions vise à inciter les professionnels de santé à s'installer à Bourg-lès-Valence, notamment via le développement d'infrastructures adaptées (à l'image du futur centre de santé) et la mise en place de campagne de communication pour valoriser Bourg-lès-Valence et ses atouts.

La sensibilisation à des modes de vie plus sains et la promotion de pratiques préventives ont aussi été citées comme des priorités pour favoriser une meilleure santé. Plusieurs propositions ont été faites alliant ateliers intergénérationnels, actions de sensibilisation et aménagement d'équipements. Il a ainsi par exemple été suggéré d'organiser des cours de secourisme pour les familles (en lien avec le SDIS), des interventions de la police, des pompiers, des professionnels de santé dans les écoles, ou encore de proposer des conférences en lien avec des associations sur la santé et la prévention (comme sur la trisomie 21).

Soutenir les entreprises et les commerces

Essentiels au dynamisme et à l’attractivité de la ville, chacune de ces catégories d’acteurs a fait l’objet de 2 ateliers spécifiques, avec des propositions visant notamment à :

- **Faciliter l’intégration des nouveaux collaborateurs et les fidéliser**, en créant un cadre accueillant et structuré et en renforçant le sentiment d’appartenance à Bourg-lès-Valence (intégration des nouvelles entreprises et nouveaux salariés à la cérémonie des nouveaux arrivants, création d’un kit numérique sur la ville pour les entreprises locales à destination de leurs collaborateurs...)
- **Soutenir les commerçants et entreprises de BLV**, en renforçant l’accompagnement de la collectivité à leur égard ainsi qu’en favorisant la création de liens entre les différents acteurs (poursuivre l’accompagnement numérique des commerçants, mettre en valeur les espaces commerciaux vacants pour inciter leur reprise, proposer des loyers adaptés...)
- **Valoriser les savoir-faire locaux**, en intensifiant la communication autour des initiatives et richesses économiques locales, pour mettre en lumière les opportunités qu’offre Bourg-lès-Valence et encourager les habitants et visiteurs à “consommer local” (valoriser l’annuaire des commerçants et créer un annuaire des entreprises, organiser des événements thématiques en lien avec l’association des commerçants la Dynamique bourcaine...)
- **Encourager les rencontres inter-entreprises**, inter-commerçants et avec les habitants, pour comprendre les besoins de chacun, faire découvrir les savoir-faire locaux et valoriser les talents de la ville (créer plus régulièrement des rencontres, valoriser la place des entreprises sur le Salon de l’alternance, promouvoir la Cartoucherie et la filière d’excellence de l’image animée...)
- **Soutenir l’économie locale tout en améliorant le pouvoir d’achat**, avec des solutions concrètes pour réduire les dépenses des habitants, notamment via la Maison du Pouvoir d’Achat, en proposant de nouvelles offres (équipements de mobilités tels que des casques, gilets de sécurité, accessoires pour vélos et trottinettes, bons de réductions pour soutenir les commerçants et producteurs de la commune...).

Les acteurs associatifs et sportifs, moteurs d’une dynamique bourcaine

Autres artisans de la vitalité d’une commune, les associations et bénévoles ont également fait l’objet de 2 ateliers spécifiques. Parmi les principales propositions :

- **Rendre les activités sportives et culturelles accessibles à tous**, en permettant aux jeunes de s’initier à un plus grand nombre de disciplines dans le cadre scolaire ou encore via davantage d’espaces intergénérationnels favorisant les rencontres et le partage (développer les partenariats entre établissements scolaires et associations, mettre en place des animations intergénérationnelles via le CCAS, moderniser les infrastructures sportives...)
- **Valoriser la richesse du tissu associatif et sportifs**, notamment en faisant mieux connaître leurs activités et événements du grand public (donner plus de visibilité à l’annuaire des associations, intégrer les associations locales aux événements municipaux majeurs, valoriser un agenda associatif en ligne...)
- **Faire découvrir des activités locales** et des sports moins connus (joutes, zorp ball...)
- **Pérenniser l’engagement**, les associations ayant de plus en plus de mal à recruter de nouveaux bénévoles. Les propositions vont dans le sens d’une plus grande sensibilisation au rôle de bénévole et d’une meilleure implication des plus jeunes générations dans le mouvement associatif
- **Créer des synergies entre les associations et les entreprises**, à travers des partenariats ou des projets communs, pour favoriser leur rencontre et dynamiser la ville (cocktail de l’économie, forum des associations et bénévoles...)

Renforcer l'attractivité de la ville

La vie à BLV est rythmée par une riche programmation événementielle. Les participants ont notamment souhaité capitaliser et accentuer cette dynamique collective qui caractérise la ville, en renforçant l'attractivité des événements existants ou en créant de nouveaux rendez-vous fédérateurs, comme par exemple en réorganisant la Fête des voisins ou en créant un carnaval pour toute la ville, en lien avec les associations.



Préserver le cadre de vie des habitants

Les habitants attachent une grande importance au cadre de vie et notamment à la cohérence de l'aménagement urbain. Cela passe selon eux par :

- L'harmonisation esthétique du cadre urbain, avec, par exemple, la création d'une charte visuelle pour les commerçants, le renforcement de la lutte contre les déjections canines et la poursuite de la végétalisation.
- La limitation des nuisances visuelles et sonores, notamment celles liées aux déchets et aux nuisibles (développer l'installation de containers semi-enterrés comme cela a été fait dans le Vieux Bourg et dans la zone rurale, poursuivre la sensibilisation aux bonnes pratiques dans le BLV Mag...).

En savoir +

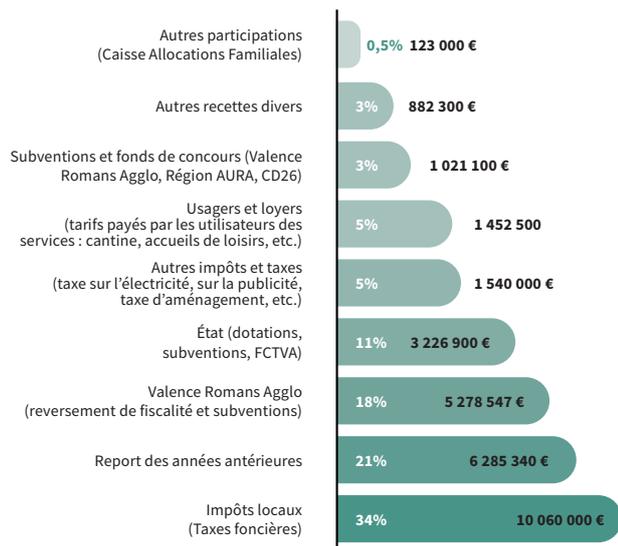
L'ensemble des propositions est à retrouver dans le document de restitution intégral disponible sur le site internet de la ville : www.bourg-les-valence.fr



La Ville s'engage — Adoption du budget 2025

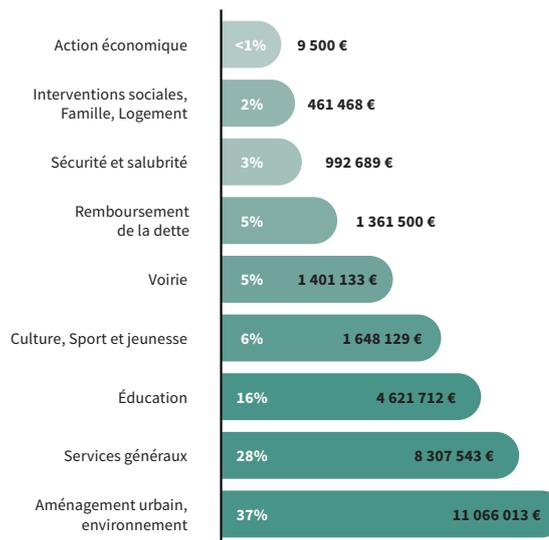
D'où vient l'argent ?

TOTAL : 29 869 687 €



Où va l'argent ?

TOTAL : 29 869 687 €



Un budget maîtrisé pour des investissements d'avenir ambitieux

Acte déterminant pour l'ensemble des actions et projets entrepris par la Ville, le budget pour l'année 2025 a été adopté lors du Conseil municipal du 5 février dernier.

Malgré des marges de manœuvres toujours plus contraintes dues aux efforts demandés aux collectivités et aux pénalités liées à la loi SRU, l'équipe municipale maintient le cap fixé depuis le début du mandat, à savoir privilégier une gestion scrupuleuse des deniers publics et une situation financière saine avec un faible taux d'endettement, sans augmenter les impôts pour préserver le pouvoir d'achat des administrés et continuer d'investir dans des projets au service de la transformation de la commune et de l'amélioration du cadre de vie des Bourcaines et des Bourcains.

Chaque euro économisé est ainsi un euro investi, comme le démontrent les principaux projets poursuivis ou engagés cette année :

- La rénovation de l'école maternelle Germain Fraisse, investissement pluriannuel d'un montant global de plus de 2 millions d'euros.
- La rénovation complète du théâtre le Rhône, pour laquelle Valence Romans Agglo s'est engagée à participer de manière significative au financement, à hauteur de 5 millions d'euros et dont les études de programmation et l'organisation du concours de maîtrise d'œuvre sont prévues pour cette année.
- La construction d'un nouveau gymnase, qui fait l'objet d'une élaboration de programme.

- La poursuite du projet de futur lieu dédié aux associations, dans les anciens locaux EDF de la rue Gay Lussac dont le programme des travaux à mener est en cours de définition après la réception des résultats des dernières études de dépollution.
- La sécurité, avec la poursuite du déploiement et du renforcement du réseau de caméras de vidéoprotection, notamment aux abords de toutes les écoles et des centres de loisirs.
- L'optimisation énergétique de plusieurs bâtiments, afin de générer des économies : réfection de la toiture de la cantine de l'école Germain Fraisse, rénovation du Centre Technique Municipal, rénovation du réseau de distribution de chauffage de l'école Jacques Reynaud, remplacement des systèmes de chauffage du DOJO, du Centre musical...)
- Création ou requalification de plusieurs voiries comme la voie douce du Valentin, les avenues Tony Garnier, Jean-Saint-Marc, le passage Eloi Francon, le quai Thannaron, le chemin Saint-Barthélémy...
- La végétalisation des groupes scolaires Robert Monnet, Jacques Reynaud et Gilbert Pestre.
- De nouveaux équipements à l'île-parc Girodet : jeux pour les tout-petits, terrain dédié à la pratique de la pétanque en loisir, aire de sport multigénérationnelle et inclusive...

Les dépenses d'investissements représentent ainsi pour 2025 un total de près de 14 millions d'euros, sur un budget de près de 30 millions d'euros.

Une radio 100 % locale,

pour faire le plein de bonnes ondes

Depuis 1982, basée à Bourg-lès-Valence, Radio BLV émet sur le territoire de Valence Romans Agglo et sur l'Ardèche rhodanienne en FM et plus largement sur le web. Radio associative, ses programmes et son fil musical sont réalisés par des bénévoles, et par l'équipe de 4 salariés menée par la directrice d'antenne Sylvie Mabilon.-

Ancrée au territoire et soucieuse de sa promotion, Radio BLV met en place de nombreux partenariats avec des associations locales sur des projets spécifiques ou pour les soutenir dans leurs actions.

Des "Grands directs" sont aussi régulièrement déployés à l'occasion d'événements ou de festivals organisés dans la région. Sont également proposés des ateliers d'initiation au média radio notamment dans les collèges, lycées ou dans d'autres lieux sur demande.

Depuis 2 ans, Radio BLV organise un concours ouvert à tous, "Les podcasts sauvages", qui a pour but de soutenir et valoriser la création sonore amateur de Drôme et d'Ardèche en récompensant les meilleures productions en 2 catégories "Jeunes" et "Adultes".

La remise des prix de l'édition 2025 du concours aura lieu samedi 1er mars prochain à 18h, à la médiathèque la Passerelle, dans le cadre d'une grande journée festive à partir de 11h avec écoutes collectives, table ronde, concert (programme complet à retrouver sur le site de Radio BLV).

Toutes et tous sont invités à venir découvrir la radio et partager une passion, une connaissance ou un engagement. N'hésitez pas à contacter Radio BLV et pourquoi pas, rejoindre l'équipe de bénévoles.



Les podcasts SAUVAGES Le Festival

1er mars 2025

Ecoutes collectives créations sonores
Table ronde . Concert

Remise des Prix du concours de podcasts

Médiathèque La Passerelle Bourg-Lès-Valence
Médiathèque RC de Guilherand-Granges

UN ÉVÉNEMENT RADIO BLV
EN DIRECT SUR 93.6 FM RADIOBLV.COM
PROGRAMME ET INFOS :

Merci à nos partenaires et soutiens : Musée de Valence - Le Train Théâtre - La Comédie de Valence - La Noire Valence - Ville de Bourg-Lès-Valence - La Corda SMAC - Librairie Notes Temps - Librairie L'Étincelle - CPA

10h30-20h

Entrée libre

Médiathèque LA PASSERELLE à Bourg-Lès-Valence

10h30 Lancement du festival avec nos invité.e.s et surprises

11h00 Écoute collective du plateau de Guilherand Granges

12h15 Écoutes collectives apéritive • cuisine / humour

13h45 Écoutes collectives

15h00 Windings / Marie Frier
Concert proposé par La Passerelle

16h00 Table ronde - Podcasts et territoire

17h00 Écoutes collectives • Vivre ensemble ici en Drôme
Racisme invisible • L'ordinaire dans la vallée / Prod Radio St Ferreol
Mille-feuilles • Fontbarlettes / Création ESAD Valence
Cartographie sonore du Valentinois / Prod Radio BLV
Les dames de Fontbarlettes / Prod Radio BLV

18h Remise des Prix du concours de podcasts

11h-12h

Médiathèque Rhône Crussol de Guilherand-Granges

Plateau radio sur les réalisations de l'atelier podcasts autour du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) proposé dans la semaine par Radio BLV.

Inscription pour l'atelier gratuit tout public à partir de 16 ans : 04 75 44 03 33

Contacts festival et Concours
04 75 83 00 81 • contact@radioblv.com

Ne pas jeter sur la voie publique

En savoir +

93.6 FM

18, rue Gay Lussac

04 75 83 00 81 | [@ contact@radioblv.com](mailto:contact@radioblv.com)

www.radioblv.com

“

Tous les pâtisseries et boulangers de France, voire du monde, proposent mon gâteau aujourd'hui



L'inventeur du Royal Chocolat

Originaire de Pont-de-Beauvoisin en Isère, Louis Debauge est un retraité heureux depuis qu'il a posé ses valises à Bourg-lès-Valence en 2022. Pâtissier chocolatier de métier, il a remporté plusieurs prix culinaire et a inventé ses propres recettes, dont le célèbre Royal Chocolat, devenu aujourd'hui un grand classique parmi les gâteaux au chocolat.

Lui-même fils et petit-fils de pâtisseries chocolatiers, Louis Debauge effectue son apprentissage à Lyon auprès de M. Bernachon, ce dernier ayant auparavant lui-même appris le métier avec le grand-père de Louis. Dès cette époque, Louis remporte plusieurs prix dans différents concours. Sa formation terminée, il devient chef pâtissier au sein de plusieurs établissements prestigieux comme la brasserie lyonnaise Farge, l'hôtel 5 étoiles La Farandole, le Château de Divonne-Bains ou encore auprès du Meilleur Ouvrier de France, Joseph Armand.

En 1968, âgé de 21 ans, il reprend les rennes de la pâtisserie familiale de Pont-de-Beauvoisin avec son épouse Marie-Paule. Il participe alors à cette époque au premier concours des spécialités de

France au salon Intersuc : *“j'ai obtenu le Premier Prix de France avec un chocolat que j'avais baptisé “les Coppeaux” avec deux “p”, puisqu'un copeau, c'est long ! Il s'agissait d'une référence à ma ville de Pont-de-Beauvoisin, surnommée la “cité du meuble” avec ses 18 fabricants de meubles, qui, en rabotant leurs pièces de bois, produisaient beaucoup de copeaux. Ce chocolat est devenue la spécialité et le slogan de ma boutique. Je l'avais fait imprimer partout : “ne quittez pas Pont-de-Beauvoisin, cité du meuble, sans emporter avec vous les Coppeaux”.*”

En 1984, séparé de Marie-Paule, il vend la pâtisserie et se tourne vers un nouveau métier sans pour autant changer d'univers puisqu'il devient commercial pour la société Cacao Barry (aujourd'hui Barry Callebaut),

groupe mondial de 95 usines spécialisé dans la vente de chocolats et de ses dérivés.

Habitant alors à Chabeuil, il est d'abord représentant sur un secteur couvrant l'Isère, la Drôme, l'Ardèche et les Hautes-Alpes avant de devenir directeur commercial pour tout le quart Sud-Est de la France et la Corse. Sous l'impulsion de son directeur Jacky Gillet, il crée son dessert le plus célèbre : le Royal Chocolat, un gâteau élaboré à base de feuilletine (mélange de praliné et de crêpes dentelles bretonnes), de mousse au chocolat et de chocolat de couverture. *“Tous les pâtisseries et boulangers de France voire du monde proposent ce gâteau aujourd'hui, sous mille appellations différentes. Une grande chaîne de supermarché le vend sous le nom de Trianon. À l'origine, je l'avais baptisé ”Le Louis XIV”, mais au même moment, une fusillade venait de se produire dans une brasserie parisienne qui portait ce nom. Il a fallu trouver autre chose et ce dessert a finalement été nommé le “Royal Chocolat”.”*



Louis Debauge, alors employé de Cacao Barry, et son Royal Chocolat

En 2006, il prend sa retraite après 46 ans de travail. *“Personnellement, j'aurais volontiers continué ! Lorsqu'on fait le métier qui nous plaît, on ne travaille pas... C'est ce qu'on devrait dire à tous les jeunes.”*

En 2022, Louis Debauge s'installe à Bourg-lès-Valence, pour se rapprocher de de ses enfants et petits-enfants. Un choix qu'il ne regrette pour rien au monde : *“habiter à Bourg-lès-Valence est un vrai bonheur ! Avant je vivais, mais maintenant j'exulte ! L'accueil des habitants et de la municipalité est exceptionnel et je tiens à remercier Madame le Maire et les élus ainsi que les agents de la mairie qui participent au bon fonctionnement de la commune. J'aime me promener et j'ai eu un vrai coup de cœur pour l'Île-parc Girodet, avec son théâtre, les joutes et la fête en juillet... J'apprécie aussi le dynamisme de cette ville, avec ses commerçants, ses deux marchés, ses nombreuses animations comme les Fêtes du Rhône, le Village de Noël. Je regrette simplement que les gens ne savent plus se dire bonjour dans la rue, je trouve cela dommage...”*



Malgré son statut de retraité, Louis Debauge ne manque pas d'occupations pour autant. *“J'ai beaucoup d'amis qui me le rendent bien, que ce soit parmi les pâtisseries (60 ans d'amitié avec la famille Giraud), les restaurants, les cinémas, les théâtres... Je m'étais remis au tennis mais mon talon d'Achille m'a lâché, alors je me suis dirigé vers le tennis de table, où nous nous retrouvons avec une bonne bande le jeudi soir. Je suis aussi engagé comme bénévole au sein des Dames de cœur, qui rendent des visites de courtoisie aux seniors isolés, car je souhaite donner de mon temps à ceux qui en ont le plus besoin. Mille mercis aux Bourcaines et aux Bourcains, vous êtes formidables, et merci à Bourg-lès-Valence, cette ville où je me sens si bien.”*

Les tribunes — Libre expression

Expression du groupe majoritaire "ENGAGÉE"

Le Centre de Santé ouvrira ses portes au printemps

Attendue impatiemment par les Bourcaines et les Bourcains, l'ouverture du Centre départemental de santé aura lieu au printemps 2025, comme l'a annoncé la Présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre Mouton, à l'occasion de la première cérémonie de vœux à la population le 11 janvier dernier.

Ces locaux accueilleront à la fois le Centre départemental de santé, géré par le Département, et le Centre de soins associatif, pour les soins infirmiers, géré par l'Association Centre de soins.

Le Département est en cours de finalisation des recrutements de l'équipe médicale composée de plusieurs médecins d'un(e) assistant(e) et un(e) secrétaire médical(e). Deux médecins sont déjà salariés par le Département pour conduire le projet et les formalités préalables à l'ouverture.

L'aménagement des locaux réalisé par la Ville de Bourg-lès-Valence, avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes est achevé. Dès réception des travaux, les deux baux pour la mise à disposition effective des locaux seront signés en mars : l'un, liant la Ville avec le Département et l'autre la Ville avec l'Association Centre de soins.

Toute l'équipe municipale se réjouit de la prochaine ouverture de cet équipement départemental essentiel au renforcement de l'accès aux soins sur la commune et au delà pour les personnes sans médecin traitant à ce jour.

Marlène Mourier - Eliane Guillon - Aurélien Esprit - Dominique Gential - Geneviève Audibert - Grégoire Tafankejian - Audrey Renaud - Florian Reverdy - Danièle Payan - Thierry Belle - Tanguy Gerland - Vincent Fugier - Agnès Lapeyre - Stéphanie Marillat - Paolino Tola - Rachel Vaque - Manuel Jamakorzian - Chantal Billiet - Mamadou Diallo - Rosaline Aslanian-Habrard - Alexandre Baillet - Nancy Guiboud - Fabrice Piaud - Martine Imbert

Expression du groupe d'Opposition "Ensemble pour Bourg-lès-Valence"

Nouveaux médecins : rien depuis 11 ans !

Depuis deux mandats, à grands coups de communication, le Maire a fait beaucoup de promesses électorales sur l'arrivée de nouveaux médecins. À ce jour, toujours rien !

Les Bourcains sont très nombreux à ne pas avoir de médecin.

Ceux qui devaient venir à BLV, sont partis vers d'autres communes.

La santé est une priorité absolue.

En choisissant comme priorité la passerelle et Girodet pour 16,2 millions, le maire porte une très lourde responsabilité.

Wilfrid Pailhès - Christiane Ranc - Frédéric Tremblay - Maria Carlomagno
- Denis Cluzel - Marie-Hélène Miramont - Georges Ishacian

Expression d'Alexandre Pothain, Conseiller municipal

Retrouvez la tribune des écologistes sur bourglesvalence.org

Hommages à Roland Vacher et Robert Gebelin

Décédé le 20 janvier à l'âge de 95 ans, Roland Vacher a consacré la majeure partie de sa vie à la musique, d'abord dans la fanfare de l'armée jusqu'à sa retraite en 1965, puis au sein des écoles primaires de Valence où il a eu à cœur de transmettre sa passion aux plus jeunes durant une vingtaine d'années. En contribuant largement à la création du Centre musical de Bourg-lès-Valence où il enseignait la trompette et dont il fut le Président de 1980 à 2000, Roland Vacher a joué un rôle inestimable pour favoriser l'accès à la pratique de la musique aux habitants de la commune et plus largement du territoire valentinois.

Autre passionné de musique, le fondateur de la Pena Les Marinières Robert Gebelin a disparu le 25 janvier dernier à l'âge de 80 ans. Par la joie et la bonne humeur qu'il insufflait avec sa fanfare lors des différentes festivités à Bourg-lès-Valence et dans toutes les communes alentours mais aussi par son brillant palmarès de joueur, puisqu'il fut Champion de France sous les couleurs de l'Espérance nautique, Robert Gebelin incarnait une figure bourcaine parmi les plus illustres ainsi qu'un des plus dignes représentants des traditions qui fonde l'identité même de notre ville.

À la famille et aux proches de ces deux personnalités qui ont marqué l'histoire de Bourg-lès-Valence, l'ensemble de l'équipe municipale adresse ses plus sincères condoléances.

La police municipale au service de la tranquillité des Bourcaines et des Bourcains

Depuis le 1^{er} février dernier, la police municipale accueille désormais le public au poste situé 7, avenue de Lyon (et non en mairie), le lundi et le vendredi de 9h à 12h et le mercredi de 14h à 17h. L'accueil téléphonique a lieu tous les jours du lundi au vendredi, de 9h à 19h, au 04 75 79 47 47. En dehors de ces horaires ou en cas d'urgence, contactez la police nationale en composant le 17.

Pour rappel, la police municipale n'enregistre ni plainte ni main courante, ces dernières devant être déposées auprès de la police nationale.

Un nouveau partenariat avec les bailleurs sociaux

Le 5 février dernier, le conseil municipal a adopté une délibération prévoyant la signature d'une convention entre la police municipale et les bailleurs sociaux qui en font la demande permettant aux agents de patrouiller dans les espaces communs des immeubles relevant de la propriété des bailleurs. La délinquance et les incivilités ne s'arrêtant pas aux frontières de l'espace public, la police pourra ainsi désormais surveiller, intervenir et verbaliser si besoin dans ces lieux en cas, par exemple, de stationnement inapproprié sur des places handicapées, de défaut d'assurance, ou de véhicule laissé à l'abandon.

Une nouvelle plaque passage Curière en hommage au Résistant André Munier

Décédé en 2004, André Munier avait été arrêté par la Gestapo avant d'être déporté à Mauthausen. Son nom demeure associé au quartier de Chony dans lequel il habitait avec sa famille.



État civil

NAISSANCES

Alix Aviles Casado Cauberghs
Mya Pascaru

Martin Guyon
Lina Traydiya

Nino Margier
Zoé Kosmas

Janna Tovmasyan

DÉCÈS

Erratum : dans la rubrique d'État civil de notre édition de janvier, le décès de Christine PRADON née KABERIAN était annoncé de manière erronée. Nous présentons toutes nos excuses à sa famille pour cette erreur.

Alain Chavaudrey
Simonne Vielle
Marie-Laure Caillat
Marie Stojilkovic

Yaroslav Dankovski
Madeleine Boyadjian
Roland Vacher
Thomas Notarangelo

Khalid El Mainy
Sylvie Bonhomme
Anne Bordelier
Olga Faibie

Jean-Marc Coste
Antonio De Sousa
Meireles
Léone Thédrel

Paulette Bruyère
Pierre Bret
Daniel Ragot

MARIAGES

Sergio Silvara Rodriguez / Paula Quiroga Perez
Sofiane Ferdi / Léa Périou

PARRAINAGE

Arrow Dorne

31e

festival

GRANDE FÊTE
DU CINÉMA
D'ANIMATION

D'UN JOUR

24-29 mars 2025



PINCE-MOI, JE RÊVE !?

Projections de films internationaux, démonstration, ciné-concert, espace de réalité virtuelle, ateliers d'expérimentations, rencontres avec les professionnels du Pôle de l'image animée à travers des visites guidées de studios et des présentations de projets en cours de production...

RENDEZ-VOUS

À Bourg-Lès-Valence et dans les 8 autres villes partenaires du Festival !

WWW.LEQUIPEE/FESTIVAL-UN-JOUR